

Prochainement aura lieu l'Assemblée Générale de l'association Cap'Clar.



Prochainement aura lieu l'Assemblée Générale de l'association Cap'Clar.

C'est avec retard que nous vous informons de la tenue de l'Assemblée Générale annuelle de notre association Cap'Clar, qui se tiendra ce vendredi 2 février à partir de 19h à la salle des fêtes de Gramont. Vous y êtes chaleureusement conviés !

Au programme : bilan de l'année 2023, perspectives 2024, et 3 interventions de spécialistes du domaine bancaire, assurantiel et de la formation professionnelle.

Le tout suivi d'un apéritif dînatoire, préparé par certains professionnels adhérents Cap'Clar.